N° 214 — CXLI^me Année | Un numéro : 5 centimes | Jeudi 14 Septembre 1899

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — La vente au numéro a lieu: — TÉLÉPHONE

Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse. . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct. — Minimum.	2 fr.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Société neuchâteloise d'utilité publique

PREVISION DU TEMPS DE PARIS

pour le 14 septembre 1899:

Nuageux et frais.

Bulletin météorologique — Septembre

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent dominant Dir.	Force	Etat du ciel
13	12.7	7.8	17.3	718.8		E.	faibl.	nuag

Brume sur le lac le matin.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

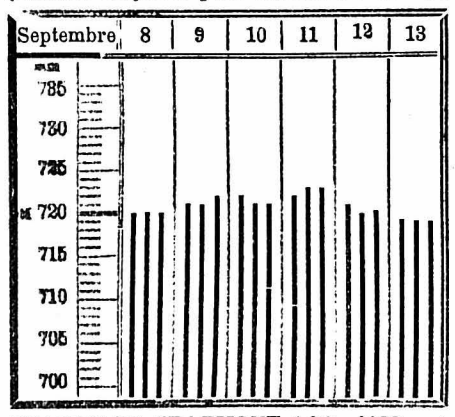

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

12	5.2	3.0		664.2	9.6	O.N.O.	fort	couv

Pluie et brouillard intermittents.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
13 sept.	1128	6.0	665.3	O.N.O	couv

Cumulus. Soleil.

Niveau du lac

Du 14 septembre (7 h. du matin) 429 m. 130

Température du lac (7 h. du matin): 19½°.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE de NEUCHATEL

Le bureau de la Direction des Ecoles secondaires classiques et supérieures est transféré, à partir du 13 septembre et jusqu'à nouvel avis, au

Nouveau Collège des Terreaux

Salle n° 32, 2me étage. 8580

Entrée par la porte ouest. Le directeur reçoit tous les jours de 11 ¼ h. à 12 ¼ h.

IMMEUBLES A VENDRE

Maison à vendre

A vendre en ville une maison bien exposée, avec rez-de-chaussée spacieux. Conviendrait pour commerce ou industrie. Rez-de chaussée partiellement occupé actuellement par grand commerce de bicyclettes avec atelier de réparations. S'adresser Etude Emile Lambelet, notaire, Hôpital 18. 8558

Domaine à vendre

A vendre de gré à gré à Valangin près Neuchâtel, un domaine de 30 poses environ, avec grand bâtiment d'exploitation rurale et vastes dépendances. Une scierie hydraulique existe dans le bâtiment avec droit au cours d'eau de la Sorge.

S'adresser à Emile Tissot, propriétaire, à Valangin. 8406

Vente d'une maison à Lignières 8319

M. Louis-Auguste Descombes-Filluckiger exposera en vente par voie d'enchères publiques, le lundi 18 septembre, dès les 8 h. du soir, à l'Hôtel de Commune, la maison qu'il possède au village de Lignières, comprenant logement et atelier, désignée au cadastre sous articles 390 et 391, bâtiment, places de 125 mètres. Pour tous renseignements s'adresser à E. Bonjour, notaire, à Neuchâtel.

Sol à bâtir

1,200 m² à vendre, à la route de la Côte. Belle vue sur le lac et les Alpes. Faniculaire à proximité. Conditions favorables. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 8160

ENCHÈRES PUBLIQUES à Colombier

Le **samedi 23 septembre 1899,** dès 7 heures du soir, à l'**Hôtel de la Couronne, à Colombier, M. F.-Arnold Baumgartner** exposera aux enchères publiques son domaine du **Petit-Cottendard** rière Rochefort, désigné au cadastre comme suit:

Article 35. Plan f° 21, n°s 45 à 50. **Le Petit-Cottendard,** bâtiment, place, jardins, pré et champ de 12,782 mètres. (4 ¾ poses.)

Pour tous renseignements s'adresser au notaire soussigné. 8643

Boudry, le 7 septembre 1899.

A. Perregaux-Dielf, notaire.

Terrains à bâtir

A vendre, rue de la Côte, plusieurs parcelles pour villas. Situation privilégiée à la bifurcation de plusieurs routes; belle vue. Plan de morcellement à la disposition des amateurs. 7500

S'adresser Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.

A vendre ou à louer 8778

petite propriété

bien située, trois pièces et dépendances, eau sur l'évier, jardin et verger attenant. S'adresser à Ducommun & Cie, à Gorgier.

VENTES AUX ENCHÈRES

GRANDES ENCHÈRES DE BÉTAIL à LA DAME, sur Villiers (NEUCHATEL)

Samedi 23 septembre 1899, dès 9 h. du matin, le citoyen Jean Oppliger exposera en vente par enchères publiques, devant son domicile à la Dame; 60 vaches, fraîches ou portantes, 6 génisses portantes, 2 jeunes taureaux, 1 brebis et 2 agneaux, 3 chevaux, 15 porcs. 8790

Terme de paiement: **10 mars 1900.**

ANNONCES DE VENTE

VERMOUTH

de TURIN, 1re qualité

1 Fr. 20 le litre, verre compris.

Le litre vide est repris à 30 cts.

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Épancheurs, 8 554

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE — Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Salle de vente, Ecluse 18

A vendre une quantité de meubles neufs et d'occasion, à des prix défiant toute concurrence : lits complets, depuis 85 fr., canapés, 35 fr., commodes, 34 fr., lavabos-commodes, 35 fr., lavabos marbre, 24 fr., tables de nuit, 12 fr., chaises cannées en bois et en paille à 5 fr., secrétaires, 80 fr., dressoirs, 110 fr., armoires à une et deux portes, 35 et 60 fr. 495

Se recommande, **Samuel Rentsch.**

LIBRAIRIE A.-G. BERTHOUD

Rentrée des classes

Tous les livres et manuels employés dans les classes secondaires et au Gymnase cantonal. 8803

HOUILLE, COKE, ANTHRACITE, BRIQUETTES DE LIGNITE

Coke de la Ruhr pour chauffage central

Chez V. REUTTER FILS

16, RUE DU BASSIN, 16 8096

Téléphone 170. Prompte livraison à domicile. Téléphone 170.

SALAMI

nouveau vrai Milanais.

Au magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 555

Deux chevaux à vendre

dès le 15 septembre, chez J.-H. Schlup, Neuchâtel. 8795

Houille, coke cassé

Anthracite belge, 1re qualité

Briquettes, charbon de foyard

Coke spécial pour chauffage central

J. STAUFFER

Trésor 9 — Chantier gare J.-S.

Livraison prompte et soignée 8266

Téléphone 344. — Prix modérés.

Tomates 8578

pour conserves, **à 35 cent. le kilo,** chez M. Hurni, l'Eglantine, Poudrières.

On offre à vendre un **PRESSOIR** avec accessoires, une cuve de la contenance de 30 gerles, et environ 40 gerles. S'informer du n° 8551c au bureau Haasenstein & Vogler.

Ecorces à vendre

à 5 fr. le stère, pris en forêt; au besoin on se chargerait de les rendre à domicile. S'adr. au garde-forestier de l'Etat. 8624

MANUFACTURE et COMMERCE DE

PIANOS

GRAND ET BEAU CHOIX

pour la vente et la location. 1

MAGASIN LE PLUS GRAND et le mieux assorti du canton

Rue Pourtalès n°s 9 et 11, 1er étage

Prix modérés. - Facilités de paiement.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI

NEUCHATEL

Meubles

A vendre une quantité de meubles neufs, à des prix très bon marché. Lits complets. Bois de lits, noyer poli. Lits cage, lits pour enfants, sommiers, matelas, canapés, chaises, tables rondes et carrées, tables de nuit, armoires à deux portes noyer poli. Bureaux, secrétaires, régulateurs, chaises rembourrées. Ameublements complets. Buffets de service à étagères chêne ciré. Glaces, etc. 8696

A. Guillod

3, faub. du Lac 3.

Pour cause de départ à vendre une

très belle bicyclette

de dame, peu usagée. S'adresser rue de la Côte 57. 8690

DEMANDEZ LES H 5890 X

Cafés torréfiés „Poggi"

à la Consommation, Sablons 19.

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel 5074

Rentrée du Gymnase

OUVRAGES ET MANUELS

pour les sections

Littéraire, Scientifique et Pédagogique

ainsi que les

FOURNITURES DE CLASSE

(cahiers, plumes, matériel de dessin, etc.)

Raisins de table *franco*

Bleus, 1 caisse de 4 ½ kg.	Fr.	2.20
» 3 » 13 ½ »	»	6.—
Raisins, jaunes d'or 4 ½ kg.	»	3.75
Pommes de table, corbeille 10 kg. *franco.*	»	3.50
Raisins pr vin, bleus, doux.	»	20.—

par 100 kg., franco, Lugano, en corbeilles. H 2688 O

FRÈRES BERNASCONI, Lugano.

Sacs d'école ET Serviettes

très grand choix, bonne qualité, magasin **Guye-Rosselet,** rue de la Treille, ancienne poste. Toujours bien assorti en parapluies et articles de voyage. 8736

— RÉPARATIONS —

MIEL

Beau MIEL coulé, du pays, garanti pur

à 1 fr. le pot

(Les pots vides sont repris à 20 cts.)

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8 558

A VENDRE

quatre jeunes chiens courants

pure race bernoise. Les certificats d'origine des père et mère sont à la disposition des amateurs. Médaille d'or à Zurich 1894. 1er prix à Zurich en 1893; à Berne, 2me prix en 1889. Prix d'honneur à Munich en 1893, 1er prix à Strassbourg en 1895, 1er prix à Bâle en 1895 et différents prix dans d'autres villes.

A l'occasion de la mise en bouteilles de septembre, j'offre du

vin blanc 1898

environ 10,000 litres, premier choix et garanti naturel.

S'adresser à **M. Alfred Vouga,** propriétaire à Cortaillod. 8698N

Rentrée des classes

GRAND CHOIX DE

SOULIERS GYMNASTIQUE

Magasin G. PÉTREMAND

Moulins 15. 8721

A vendre un

jeune chien

de race Fox, tacheté. S'informer du n° 8741c au bureau Haasenstein & Vogler.

A VENDRE

deux jolies petites voitures (dites wægeli) à essieux patents, en parfait état, à des conditions très favorables. S'adresser à **Ed. Friedli fils,** maréchal-ferrant, à Saint-Blaise. 8608

A VENDRE

un chien **Saint-Bernard,** âgé de deux ans, poil long. S'adr. Etude G. Renaud, avocat, à Neuchâtel, Passage Max Meuron 4. 8717

Porcs et chèvres

à vendre. S'adresser à Alcide Chautems, Peseux n° 62. 8808

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer, dès maintenant ou plus tard, un joli logement en plein soleil, de 5 pièces, cuisine et dépendances. Buanderie et chambre de bains dans la maison. Eau et gaz dans la cuisine. Part de jardin. S'adresser pour visiter Boine 12, au 1er étage, et pour traiter au bureau Alfred Bourquin, faub. de l'Hôpital 6. 7659

Appartements de trois à six chambres, rue de l'Industrie, disponibles à convenance des amateurs.

S'adresser à Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. 4728

460 fr.

Joli logement de trois chambres, cuisine et dépendances, dans une maison d'ordre, à un petit ménage sans enfants. Jouissance d'un jardin. S'adr. Sablons 17, au rez-de-chaussée. 8810

CORNAUX

A remettre un logement de deux chambres, cuisine et dépendances, pour la mi-octobre. S'informer du n° 8807 au bureau Haasenstein & Vogler.

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir, un beau logement de 3 à 4 chambres et dépendances. S'informer du numéro 8802 au bureau Haasenstein & Vogler.

A louer à Cortaillod

pour le 15 décembre 1899, un logement composé de 3 chambres, cuisine, bûcher et cave.

La même personne offre à vendre une fouleuse et un vase d'une contenance de 2500 litres.

S'adresser pour renseignements au notaire A. Perregaux-Dielf, à Boudry. 8644

A louer, au centre de la ville, un logement de 6 pièces, en très bon état, avec toutes dépendances. S'adresser au notaire Beaujon, à l'Hôtel de Ville. 8328

A louer un appartement d'une chambre et cuisine au rez-de-chaussée. 8201

S'adresser rue du Château 15, de une à deux heures après midi, sauf le dimanche.

PESEUX

(Quartier-Neuf)

A louer pour la Saint-Martin un appartement neuf de 4 belles pièces et dépendances. Balcon, eau sur l'évier, buanderie, jardin. Vue magnifique.

S'adresser au chef de gare de Corcelles (Neuchâtel). 8154

A LOUER

pour St-Jean 1900, plusieurs logements de 3 et 4 pièces avec toutes les dépendances nécessaires, au faubourg des Sablons. S'adresser à M. E. Meystre architecte, rue de l'Hôpital 21. 8438

A louer, deux appartements neufs de cinq chambres, salle de bains, grandes dépendances et jardin, situés à la route de la Côte, et disponibles à convenance des amateurs.

S'adr. à Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. 4730

A LOUER

2 beaux logements, avec jardin, à Marin; eau sur l'évier. Prix avantageux. S'adr. **Etude G. Etter, notaire,** place d'Armes 6. 8620

A LOUER

pour Noël, rue Coulon nº 12, un appartement, au rez-de-chaussée, de quatre chambres et dépendances. 7301

S'adresser à la Société Technique, rue Pourtalès nº 10.

A louer, dès le 24 juin 1900, un bel appartement de 7 chambres et vastes dépendances, situé au 1er étage, rue Saint Honoré. Vue sur la place du Gymnase. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 7185

A LOUER

pour le 24 courant, à une famille peu nombreuse, un petit logement, pour le prix de 26 francs par mois. De plus, pour Noël, un local ayant servi d'atelier de menuisier et pouvant être utilisé comme magasin ou entrepôt, avec logement si on le désire. S'adresser à Jämes Brun, Tertre Nº 20. 8522

A LOUER

à Hauterive, deux appartements, dans maison bien situés, jardin et belle vue, eau sur l'évier. S'adr. **Etude G. Etter, notaire,** Place-d'Armes 6. 8619

A LOUER

rue des Beaux-Arts, un appartement soigné de six pièces. S'adresser à la Société Technique, rue Pourtalès nº 10. 7300

6 Quai du Mont-Blanc 6

A louer, à proximité du tram Neuchâtel-Serrières et du régional, un beau logement de quatre pièces et dépendances. Belle exposition, vue étendue.

S'adresser à M. Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 4439

CHAMBRES A LOUER

A louer, jolie chambre meublée. S'adr. Industrie 12, 1er. 8798c

Belle chambre au soleil, pr monsieur rangé. Avenue de la Gare 3, au 1er, à droite. 8796c

Belle grande chambre à louer, indépendante et au soleil, rez-de-chaussée, Pourtalès 13. 8801

Belle chambre bien meublée. Premier-Mars 4, 1er étage. 8812

Jolie chambre pour honnête coucheur. Bercles 3, 1er étage. 8663

A louer tout de suite une chambre meublée, bien exposée au soleil. S'adr. Beaux-Arts 19. 8731c

A louer une jolie chambre meublée avec balcon. S'adresser Sablons nº 3, au 2me étage. 8706c

Chambres confortables, avec ou sans la pension. 8685c
Escaliers du Château 4.

Chambre meublée au soleil. Belle vue. Evole 3, 3me étage, à droite. 8728c

Belles chambres, avec pension soignée. Pension seule. Prix modéré, avenue du 1er Mars, 6 1er étage. 8598c

A louer une jolie chambre meublée, belle vue, soleil, avec pension, pour jeune homme honnête. Villamont 25, 2me étage, à droite. 8231

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais, rue Coulon 2, rez-de-chaussée. 7725

Chambre meublée au soleil, indépendante, Industrie 9, 1er. 8506

Belle chambre

meublée, au soleil, avec balcon, centre de la ville. S'informer du nº 8601 au bureau Haasenstein & Vogler.

Chambres et pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 3, au 3me. 6409

A louer pour tout de suite, une jolie petite chambre meublée pour un monsieur rangé. S'adresser rue de l'Industrie 30, au 2me étage. 8729c

Jolie chambre meublée à louer. Rue du Concert 2, au 3me étage. 8713

Place pour un coucheur tranquille. — Bassin 3, au 2me étage. 8776c

Jolie chambre

avec ou sans pension. Situation magnifique et vue ravissante. S'adr. à M. Rodolphe Stucki, Petit Catéchisme 1. 8761

LOCATIONS DIVERSES

A louer un beau local, d'un accès facile, d'environ 50 m² pour atelier ou entrepôt. S'adresser à M. Jenk, Vieux-Châtel 9. 8448

Magasin ou atelier

à louer, rue de l'Industrie.
S'adr. à Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. 5326

Pour bureau

A louer, dès fin septembre, **3 pièces bien situées, au centre de la ville.** S'adresser Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6. 8246

Atelier de sellier

à remettre

- A remettre immédiatement, à Saint-Blaise, un atelier de sellier, jouissant d'une nombreuse clientèle. Conditions très avantageuses. S'adresser pour tous renseignements à Mme Genillard-Mann, à Saint-Blaise. 8427

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer
de préférence sur la place du Marché, dans les rues du Temple-Neuf, des Terreaux ou celles qui sont voisines,

un beau et grand magasin

On entrerait aussi en relations avec un propriétaire décidé à transformer un rez-de-chaussée dans le but indiqué. S'informer du nº 8793c au bureau Haasenstein & Vogler.

On cherche à louer

pour le 1er octobre prochain, un appartement ou si possible une petite maison de 6 à 7 chambres, avec jardin et dépendances. Adresser les offres par écrit sous H 8617c N à l'agence Haasenstein & Vogler, en ville.

On demande à louer

immédiatement, un logement de 5 à 6 pièces, de préférence un premier étage, bien situé, en ville, pour y établir une pension. Adresser les offres à l'étude Borel & Cartier, rue du Môle 1. 8747

Elève de l'Ecole de commerce

cherche à un prix modéré, chambre et bonne pension bourgeoise. Ecrire sous H 1445 Ch à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Une brave et intelligente jeune fille cherche, pour fin septembre, place de femme de chambre. Offres à Frau Schumacher, Brühl 119, Madretsch. 8792c

Remplaçante cuisinière

disponible. Rue du Château 7, 2me. 8806c

Une jeune fille allemande désire se placer comme

VOLONTAIRE

dans une petite famille où l'on ne parle que le français. — S'adresser, de midi à 3 heures, rue J.-J. Lallemand 1, au 4me étage, à droite. 8686c

Une jeune fille aimant les enfants cherche une place de

bonne d'enfants

S'adr. pour renseignements à Mme Evard, Café de tempérance, Colombier. 8779c

Une fille très honnête, sachant bien cuire, 34 ans, cherche place pour le 2 octobre dans un petit ménage soigné. S'adresser à Mlle Marie DuBois, à Fleurier. 8756

UNE JEUNE FILLE

cherche une place de femme de chambre pour tout de suite. S'informer du nº 8737c au bureau Haasenstein & Vogler.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande jeune fille française comme 8799c

volontaire.

S'adresser pour renseignements à Mme Baldinger, Tigerbergstrasse 23, St Gall.

Une famille (2 personnes) à Zurich, cherche, pour le 1er octobre ou plus tôt, une

forte fille

sérieuse, propre, active, munie de bons certificats et sachant très bien les travaux de ménage ainsi que ceux de cuisine. S'adresser sous M 4463 Z à l'agence Haasenstein & Vogler, Zurich.

Une jeune fille

honnête et active, sachant cuire, est demandée pour un petit ménage soigné. S'adresser à Mme Schmid, rue de l'Hôpital 12. 8745

ON DEMANDE

pour tout de suite une jeune fille de toute confiance, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. Adresse: Boul. Fünkiger Länggasse, Berne. OH3278

Une fille sachant cuire et connaissant les soins d'un ménage soigné est demandée rue du Coq-d'Inde 26. 8766c

Pour un ménage de deux personnes âgées, on cherche

une brave fille

probe et active, sachant faire la cuisine. S'adresser rue du Môle 6 (Crédit foncier), 2me étage. 8730c

ON DEMANDE

une personne sérieuse et de confiance, capable de tenir le ménage d'un monsieur seul. Ecrire sous H 8514c N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

LA FAMILLE rue du Seyon nº 14 demande cuisinières et bonnes filles pour ménage. 7411

On demande pour les premiers jours d'octobre, à Neuchâtel,

une cuisinière

de 25 à 35 ans, parlant français et munie de bonnes recommandations. S'adresser à Mme Chable-Ramsey, au Pertuis-du-Soc, qui renseignera. 8596

ON DEMANDE

une honnête fille sachant bien cuire et faire les travaux d'un petit ménage soigné. S'adresser 14, avenue du Premier-Mars, au 1er, à gauche. 8695

Jeune bonne d'enfants

trouverait place immédiate, Beaux-Arts 12, 3me étage. 8783c

On demande, pour entrer tout de suite, une bonne d'enfants de 16 à 20 ans, ayant de bons certificats et de préférence française. — S'adresser au faubourg du Château 17, 3me étage. 8735

EMPLOIS DIVERS

On demande un jeune ouvrier pour travailler à la forêt et pouvant soigner deux vaches, position stable et bon traitement. S'adresser au garde-forestier à l'Eter, sur Cressier. 8625

Jeune homme

marié, sachant aussi l'allemand, cherche engagement. Entrée tout de suite. S'adr. sous Ac 4488 Z à l'agence Haasenstein & Vogler, Zurich.

Couturière

Couturière expérimentée demande tout de suite une assujettie et une apprentie qui serait nourrie à la maison en échange de quelques commissions. S'adresser à l'épicerie du Rocher 36. 8791c

On demande un bon

ouvrier jardinier

sédentaire de 25 à 30 ans. S'informer du nº 8577 au bureau Haasenstein & Vogler.

ON DEMANDE

pour tout de suite, dans un magasin de tissus et confections du Val-de-Travers, un

jeune homme

de 17 à 18 ans, qui serait occupé dans tous les travaux de magasin. Bonne occasion d'apprendre le commerce. Références exigées. Rétribution immédiate. S'adresser sous H 8788 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel

DEMOISELLE CAPABLE

et parlant les deux langues, désire place dans un magasin ou dans un bureau. Adresser les offres à l'agence Haasenstein & Vogler, sous H 8154c N.

Un jeune homme

diplômé de l'Ecole cantonale de viticulture, étant pépiniériste, connaissant la reconstitution de la vigne à fond, demande une

place de gérant stable

et se charge de la reconstitution des vignobles phylloxérés. Offres sous O 8702c N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Une maison de commerce de la ville cherche un

Apprenti

de bonne conduite, ayant une belle écriture et connaissant bien le calcul.

S'adresser par écrit sous H 8699 N à Haasenstein & Vogler. Neuchâtel.

L'asile des Bayards

désire placer comme

apprenti sellier

un jeune garçon qui vient de faire trois mois d'apprentissage et qui a dû discontinuer, ensuite du départ de son patron. Prière d'adresser offres et conditions au past. **J. Matthey-Doret,** Bayards. 8689

AVIS DIVERS

Demande de pension

Deux demoiselles étrangères (sœurs), désirant passer 2 à 3 mois à Neuchâtel, cherchent pension dans une bonne famille de la ville.

Adresser les offres et conditions sous H 8794 N à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Leçons de piano

Mlle Robert, de retour du Conservatoire de Genève, donnerait des leçons à domicile. S'adresser chez Mme Berney, Beaux-Arts 15. 8804c

FRANÇAIS

Jeune homme, âgé de 20 ans, protestant, parlant parfaitement l'anglais, désire entrer dans une bonne famille de la Suisse française, où il aurait l'occasion d'apprendre à fond et correctement la langue française. Entrée aussitôt que possible. Il payera un prix de pension élevé. — Offres sous W 2983 G à Haasenstein & Vogler, Saint Gall.

ÉCHANGE

Une honorable famille de la ville de Lucerne désire donner sa fille de 16 ans, en échange d'une fille ou d'un garçon du même âge, de bonne famille. Occasion de fréquenter l'école et d'apprendre la langue est assurée et demandée aussi; des leçons pour le perfectionnement dans le piano sont désirées. Offres sous A 3028 Lz à Haasenstein & Vogler, Lucerne.

LEÇONS DE VIOLON

et d'accompagnement.

M. Louis Kurz a recommencé ses leçons. 8787

EGLISE INDÉPENDANTE

Cultes du Jour du Jeûne 1899

1er culte à 8 h. matin à la Collégiale.
2me » 11 » Temple-du-Bas.
3me » 8 h. soir, avec **communion,** Grande salle. 8734

ERMITAGE : 9 h. ½ matin, culte.

Mlle GUY

Professeur de chant 8677c
reprend ses leçons, route de la Gare 6.

Cercle d'escrime de Neuchâtel

La salle d'armes est ouverte dès le 1er septembre. — Pour tous renseignements s'adresser au professeur, rue du Bassin 14. 8424

Les personnes

qui ont des réclamations à faire à la succession de demoiselle Emma Gilliotte, tailleuse, à Neuchâtel, décédée le 27 août, sont invitées à les faire parvenir au greffe de paix, d'ici au 20 septembre 1899.

Neuchâtel, le 8 septembre 1899.

8623 *Greffe de Paix.*

Leçons de piano

Excellentes leçons à 1 fr. 50 l'heure. S'informer du nº 8602c, au bureau Hasenstein & Vogler.

Pension-Famille

Pension soignée, avec ou sans chambre, rue Pourtalès 2, 2me étage. 8021

G. Grisel, masseur

Rue de la Place-d'Armes 6

Massage des fractures, foulures, entorses, lumbago, paralysie, rhumatisme, sciatique; de l'estomac. Raideurs articulaires, etc. Frictions diverses. Electricité. On se rend à domicile. 7752

Pension famille

Chambres meublées et pension pour dames ou famille. Vue très étendue sur le lac et les Alpes, terrasse au midi. Port-Roulant 3. 8797c

Une dame anglaise 8760c

cherche des élèves

Enfants, demoiselles ou messieurs, pour des leçons particulières. S'adresser à Mme Tarbolton, rue Pourtalès 11, en ville.

La famille OHLMEYER remercie bien sincèrement pour les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ses jours de deuil. 8789

Une bonne maison de tissus, confections, articles pour trousseaux, etc., demande un

représentant sérieux et capable

pour la vente au détail et à la commission de ces articles, pour le Vignoble neuchâtelois et la Béroche, localités dans lesquelles la maison a déjà une clientèle. — Adresseer les offres sous H 8310 N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

3 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LA SŒUR DU MORT

PAR

PIERRE DAX

La pensée était arrêtée chez Mme Fargeol. Les mots ne lui venaient pas.

Elle restait hébétée, les yeux sur le cocher de la maison voisine!

— Tenez, ma bonne dame, je vous fais pâlir... le fait est qu'y a de quoi. Celui qu'a fait le coup aurait dû au moins attaquer son ennemi par devant, la victime se serait défendue.

— Il a donc été frappé par derrière?

— Et d'une rude main, dit-on!...

— Où le coup a-t-il porté?

— Sur le crâne, qu'on va être obligé de scier l'arbre d'à côté, la cervelle a jailli dessus: une pièce à conviction, comme ils disent.

— Taisez-vous! taisez-vous, de grâce, quelle horreur!...

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Elle imposait silence et elle voulait savoir encore. Aussi demanda-t-elle:

— S'agit-il d'un vieillard?

— Sûrement que non: un monsieur de trente ans environ, avec des beaux habits et des bagues aux doigts.

— C'est affreux, affreux!... gémit Mme Farjeol. A-t-il des enfants?

— Je ne sais pas, Madame.

— Marié ou célibataire?

— On l'ignore encore, je pense. Il y a tant de personnes là-haut qu'ils vont s'embrouiller les uns les autres avec leurs réflexions et qu'ils laisseront de côté le plus important: la femme et les enfants s'il y en a. Pauvres gens! Quel coup!...

— Sait-on avec quoi le malheureux a été frappé?

— Ils ne sont pas d'accord là-dessus.

Deux hommes en blouse causant avec animation, descendaient de Royat. Baptiste les accosta.

— Est-ce que vous avez vu le mort, Messieurs?

— Oui.

— Alors, c'est vrai qu'il est mort?

— Et je vous garantis que l'agonie n'a pas dû être longue, mâtin! quelle poigne faut avoir pour frapper de cette façon.

— C'est-il quelqu'un du pays?

— On a trouvé sur lui des cartes... Il se nomme Gibert... Gilbert... quelque chose comme ça... Te rappelles-tu mieux que moi, demanda celui qui parlait à son camarade.

— Il me semble que c'est cela... En tout cas, l'identité sera vite établie. Quelqu'un a vu ce monsieur, dans la journée d'hier, entrer au Grand-Hôtel.

Le nom avait fait tressaillir Mme Farjeol, Gibert!... Gilbert!...

Les deux hommes n'en étaient pas certains: il fallait, elle, qu'elle sût et qu'elle sût sans tarder.

Malheur à Jacques Farjeol si le nom du mort répondait à un nom à peu près identique à celui qu'elle venait d'entendre!

Sans écouter les lugubres explications, décidée à se vêtir pour aller elle-même aux renseignements, elle entra chez elle comme une folle.

Puis elle se ravisa. Ne se trahirait-elle pas si le hasard la conduisait en face du cadavre?

Elle appela sa cuisinière.

— Solange, prenez votre bonnet, courez à Royat. Un malheur est arrivé... un monsieur s'est tué... ne revenez pas sans savoir son nom.

— Ça serait-il une connaissance de Monsieur et de Madame?

— Si j'étais renseignée, je ne vous enverrais pas aux informations.

Solange sortit.

Quelques minutes plus tard, essoufflée, elle revenait, en se répétant pour la centième fois, dans la crainte de l'oublier, le nom prononcé devant elle.

— Eh bien? questionna la jeune femme qui se tenait debout à la fenêtre du salon.

— Madame peut être rassurée. C'est un baigneur arrivé depuis trois jours.

— Comment se nomme-t-il?

— Engilbert! oui, je ne me trompe pas, c'est Engilbert!

La jeune femme eut un mouvement de recul.

Elle tomba sur le canapé, pâle comme une morte.

Ses jambes tremblaient, ses mains se crispaient.

Son image, qu'une glace reflétait, lui fit peur.

— Engilbert!... se répétait-elle.

Puis, se levant, elle eut un geste de menace.

— Je le vengerai!...

Sans plus réfléchir, elle quitta le salon et arriva comme une furie dans le cabinet de toilette de Farjeol.

— Eh bien! rugit-elle, êtes-vous satisfait maintenant que vous l'avez tué?

Ne perdait-elle pas la raison?

Jacques la regarda d'un air tout à la fois effrayé et triste.

— Et son sang n'a pas rejailli sur vos vêtements? Vous avez osé revenir ici, ayant aux mains le sang d'un homme?

Elle promenait son regard sur le pantalon, convaincue qu'elle y trouverait un indice révélateur.

Jacques se troubla.

Il eut pitié de la surexcitation de sa femme.

— Voudriez-vous vous calmer et me dire ce que signifient vos étranges paroles? demanda-t-il.

— C'est trop fort, fulmina-t-elle. Vous demandez une explication nette et claire. Si vous avez choisi les ténèbres, si vous n'avez pas eu de témoin pour commettre votre homicide, je n'en suis pas la dupe. C'est vous qui avez tué Engilbert...

Le faux-col que Jacques tenait tomba à ses pieds.

— Que dites-vous? râla-t-il. Je ne comprends rien à vos paroles.

— Ce que vous devez comprendre cependant, misérable, c'est que vous avez tué un homme, c'est que vos mains sont des mains d'homicide, c'est qu'un Farjeol est devenu un assassin; c'est que vous n'avez pas même eu la présence d'esprit de jeter son corps au fond d'un ravin!... Tout Royat est autour du cadavre! La justice est à quelques pas de vous...

Jacques trébucha.

— Engilbert!... répéta-t-il, les paupières battantes, comme s'il allait être frappé de congestion!... Engilbert!

ÉCOLE DE COMMERCE DE NEUCHATEL

SECTION LINGUISTIQUE

destinée spécialement à l'étude des langues modernes

Ouverture des cours mardi 19 septembre

à 8 heures du matin

Classe préparatoire recevant à toute époque les élèves qui arrivent à Neuchâtel sans connaître le français; 24 heures de français par semaine.

Division inférieure. Français, 20 heures par semaine. Arithmétique, géographie, calligraphie et sténographie, 2 heures. Allemand, anglais, italien et espagnol, 6 heures.

Division supérieure. Mêmes branches d'étude et même nombre d'heures que dans la classe précédente. Les élèves de cette division sont autorisés en outre à suivre, dans la 4me année de l'Ecole de commerce, les cours de M. Numa Droz, **les Chemins de fer**; M. Robert Comtesse, **les Assurances**; M. Léopold Dubois, **la Banque**; Dr Meckenstock, **Histoire contemporaine**; M. A. Junod, **Actualités géographiques.**

Pour renseignements et programmes s'adresser au **Directeur.** 8750

Mise au concours

Les fournitures de **foin, de paille et de blé indigène** (froment, épeautre et avoine) sont par la présente mises au concours.

La régie fédérale des chevaux, à Thoune, et le dépôt central de remonte, ne publient pas spécialement la mise au concours des fournitures de foin et de paille; les offres relatives à ces fournitures sont également à adresser au Commissariat central des guerres.

Les prescriptions de fournitures peuvent être réclamées auprès de l'office soussigné.

Les offres doivent être adressées sous pli cacheté et munies de la suscription: «Soumission pour foin, paille ou blé indigène», jusqu'au **9 octobre 1899**, franco au

Commissariat central des guerres.

Berne, le 9 septembre 1899. O H 3279

AVIS IMPORTANT

Fabrique de parquets, bien recommandée dans la Suisse française, cherche un

Représentant actif et sérieux

pour la vente de ses produits sur la place de Neuchâtel et environs. Bonnes références sont exigées. S'adresser sous H 9694 L à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Lausanne.

4, Ecluse, 4 - ARMÉE DU SALUT - Neuchâtel

Le vendredi 15 septembre, dès 2 h. après midi au samedi soir

VENTE ET EXPOSITION

En faveur de notre œuvre dans cette ville. 8805

Pour le soir: FANFARE et ORCHESTRE

Invitation à tous. **Capitaines Ch. et H. Hauswirth.**

POUR DAMES ET DEMOISELLES

Cours de comptabilité théorique et pratique

donné le soir, dès le **mardi 17 octobre.**

Renseignements et inscriptions auprès de M. J. Paris, directeur de l'Ecole commerciale des jeunes demoiselles. 8550

Cours de confection et lingerie

Seule méthode garantie en Suisse, la plus simple et facile, tous vêtements de lingerie garantis. Les élèves travaillent pour elles ou leurs connaissances, et pour renouveler leurs toilettes. — Renseignements sérieux chez les anciennes élèves. — Prospectus à disposition. 8131

Mlle Dubois, prof. de coupe. — Cours de cuisine

Faubourg du Château 15. — Vue des Alpes.

MUSIQUE

Mme Roux de Fouchy

recommencera ses leçons particulières de piano et d'harmonie, et ouvrira aussi des cours collectifs de piano et d'harmonie, le **lundi 18 septembre.** S'adresser de 2 à 4 heures, avenue du 1er Mars 12, au rez-de-chaussée. 8692

M. ALBERT QUINCHE

Professeur de musique

recommencera ses leçons le 18 septembre. Prière de s'annoncer à l'avance et par écrit à Anet (Berne). 8655

Mlle B. PERSOZ

rue J.-J. Lallemand no 1

recommencera ses 8707c

leçons de piano

mercredi 13 septembre.

NOUVEAU. SUCCÈS. NOUVEAU.

Grande Brasserie de la Métropole

Ce soir à 8 1/2 heures

La plus grande attraction du siècle

Les Fils du Mystère

Post-hypnotique. Somnambule accompagnés des

PENAZI, célèbres virtuoses

des concerts de Paris continueront à donner leurs intéressantes représentations. 8777

Calligraphie

Transformation complète des plus mauvaises écritures en 12 leçons, par le PROFESSEUR PETOUD. S'inscrire jusqu'au 18 septembre courant, poste restante, Neuchâtel. 8752

Mme Delapraz-Truttmann

Faubourg du Lac 15

reprendra dès le 15 septembre ses leçons de 8697

mandoline, guitare, banjo.

Leçons d'ensemble.

Piano et chant

Mlle Ulrich a recommencé ses leçons. Vieux-Châtel 15. 8552c

T. GUTHEIL

Professeur de musique

a recommencé ses leçons de violon et d'accompagnement, leçons de piano, de flûte, etc. 8765

Rue des Beaux-Arts 3.

— Oui, nierez-vous connaître ce nom-là?

Il était devant elle, stupide, écrasé.

— Que peut me faire cet homme... Il y a des années que je ne l'ai pas vu.

— Parce qu'il faisait trop noir... Le coup a été donné de main de maître cependant, et le râle, dit-on, n'a pas dû être loin...

Etait-ce dans le but inique de le torturer qu'elle lui jetait ainsi à la face l'accusation abominable?

— Engilbert!... Etes-vous sûre?... redemanda-t-il, aussi pâle que le cadavre que l'on transportait sur une civière, dans une maison désignée par la justice non loin de la villa.

— Vous pourrez vous informer vous-même... ajouta-t-elle le regard flambant et les lèvres grimaçantes sous l'effort qu'elle faisait pour ne pas éclater en sanglots.

— C'est ce que je ferai, dit Jacques résolument. Si l'être frappé est celui que vous supposez, nous pouvons tout au moins fournir des renseignements sur sa famille.

— Et c'est vous qui les donnerez?

— Pourquoi non?

— Vous qui l'avez tué?

Il se contint de toutes ses forces.

— J'aime à croire, dit-il, que l'ignoble accusation que vous venez de me jeter par deux fois à la face, est la cause d'une surexcitation dont vous n'êtes pas maîtresse. Pour le nom que vous portez, pour l'enfant à qui vous avez donné le jour, je vous saurai gré de ne pas la renouveler. Il est des choses qui ne se pensent pas, à plus forte raison ne doit-on pas les dire.

Il était livide.

— Les démarches que je vais faire à l'instant même chasseront de votre esprit, je l'espère, les horribles idées qui vous émeuvent.

— Les suppositions me sont permises, ajouta-t-elle encore. Si Engilbert n'a pas perdu la vie il y a cinq ans, c'est grâce au hasard, à un bruit de feuilles, à une ronce... Jacques Farjeol, vous savez qu'on a trouvé un corps suspendu au-dessus du gouffre...

Il ne répondit pas... Qu'aurait-il pu objecter à la plus horrible réalité?

— Il y a des gens qui sont nés monomanes, ajouta-t-elle, harcelante. L'idée fixe ne les abandonne jamais. S'ils ne parviennent pas à accomplir une première fois leur dessein, ils y reviennent et n'ont de trêve qu'avec l'exécution de leur projet.

— Il en est d'autres, Madame, qui sont guéris à jamais d'une rechute par le remords pesant d'une première faute.

(A suivre.)

NOUVELLES POLITIQUES

France

LES ÉTRANGERS.

De M. Fournière, dans la «Petite République»:

«Aux cris de triomphe que poussent d'une voix mal assurée les cannibales du nationalisme et de l'antisémitisme, hideux champignons poussés sur le fumier réactionnaire, répond dans tout l'univers civilisé une longue clameur de tristesse.

Ah! la lecture des journaux étrangers est tout particulièrement pénible au bon Français, fils de la Révolution, qui gardait l'orgueil de sa nationalité devant les autres peuples. Les brutes chauvinistes, qui rêvent d'une «plus petite France» en l'isolant du reste du monde, peuvent croire qu'enfin elles sont parvenues à leur but et qu'elles ont rendu notre pays tellement odieux, qu'elles l'ont enveloppé d'une telle atmosphère d'infamie, qu'à présent nous voilà hors de l'humanité.»

M. Fournière ne se trompe pas sur l'impression produite. En voici des exemples:

A Berlin, le «Tagblatt» annonce qu'il sera proposé au conseil municipal de Berlin de retirer la participation de la ville à l'Exposition de 1900.

Malgré les incitations dans le même sens adressées de divers côtés au gouvernement allemand, celui-ci est contraire à une semblable résolution.

En Angleterre, divers établissements de Newcastle ont décidé de ne rien envoyer à l'Exposition. L'alderman Stephens, de cette ville, qui fait partie de la commission britannique de l'Exposition, a déclaré dans une réunion qu'il ne viendrait pas en France. Enfin, une grande manifestation est préparée pour dimanche à Trafalgar square.

En Russie, le verdict de Rennes heurte de front l'opinion générale. Le seul journal qui ait commenté jusqu'ici le jugement, les «Novosti», déclare ce verdict contraire à l'évidence. Le tribunal, sous la pression des généraux, a tout fait pour aider l'accusation et entraver la défense. En terminant, le journal russe dit que le résultat du procès est un crime de lèse-humanité et prévoit que ce n'est pas le dernier acte de la tragédie.

Aux Etats-Unis, même langage:

La «New-York Post» dit: «C'est la plus grande infamie du siècle.»

Le «Philadelphia Record»: «En condamnant Dreyfus, la France s'est condamnée elle-même à la barre de la civilisation.»

Le «Commercial Advertiser»: «Le verdict change le sens moral du monde entier et fait rejaillir sur l'armée française un déshonneur éternel.»

Le «Mail and Express»: «Les faux témoins les plus illustres sont des modèles de véracité en face des témoins de Rennes.»

Le «New-York Herald»: «Il n'existe pas la moindre preuve de culpabilité.»

Le «New-York Times»: «Le jugement de Rennes provoque dans tout le monde civilisé un frisson d'épouvante.»

Le «Sun»: «Les juges de Rennes sont des êtres indignes.»

La «Tribune» (Chicago): «La France s'est rendue coupable d'un crime épouvantable.»

Le «New-York Herald» fait connaître aussi l'appréciation émise par des personnages en vue des Etats-Unis.

M. Van Wyck, maire de New-York: «Ce jugement sera la ruine de l'Exposition de 1900, sinon de la France elle-même.»

M. Chauncey Depew, le célèbre orateur: «C'est la plus regrettable des injustices de l'histoire.»

Le sénateur Steward: «C'est le seul jugement qu'on pouvait attendre d'une nation de sauvages.»

Le commodore Schley: «C'est aussi bête que déshonorant.»

Sir Thomas Lepton, un des principaux personnages de la colonie irlandaise: «Le jugement est incompréhensible aux honnêtes gens. Vraiment, les juges du conseil de Rennes peuvent se vanter d'avoir puissamment contribué à relever le bon renom de la France dans le monde entier! Leur sentence équivaut à la plus sanglante défaite. C'est un Sédan moral.»

PAS DE GRACE!

M. Gérault-Richard écrit dans la «Petite République»:

«On prête aux juges du conseil de guerre l'intention de signer un recours en grâce en faveur de leur victime. Ils voudraient lui épargner le calvaire de la dégradation. Cette nouvelle lâcheté marque d'une nouvelle infamie leur œuvre criminelle. Elle est un nouvel aveu qu'ils ont condamné sciemment un innocent.

L'opinion publique n'en avait aucun besoin. Dès la première heure, elle a saisi le véritable sens de l'arrêt. Elle a compris qu'il était rendu moins contre Dreyfus que pour les généraux faussaires et l'état-major.

Appelés à faire œuvre de réparation en rendant à un condamné innocent l'honneur et la liberté, les juges imbéciles et fourbes ont non seulement manqué à ce devoir, ils ont, de plus, livré la justice aux vrais coupables. Ils ont ainsi commis un double crime.

Malgré l'obscurcissement de leur conscience, ils en ressentent quelque honte devant l'univers scandalisé. Leur sentence les brûle, comme les taches de sang de Duncan brûlaient les mains de Macbeth.

Ils voudraient se laver à l'eau vaseuse d'une miséricorde hypocrite. Après avoir accordé les circonstances atténuantes à un crime qui n'en comporte pas, les voilà maintenant qui s'efforcent d'arracher le martyr au supplice qu'ils ont préparé pour lui.

Le spectacle de la dégradation leur fait peur. Car ils se disent que si quelqu'un l'a méritée, c'est eux. Les dégradés c'est eux. Ceux qui ont manqué à l'honneur, au devoir, à la justice, c'est eux.

Et ils souhaitent ardemment que l'Affaire prenne fin. Ils voudraient la fuir, comme Caïn fuyait l'œil terrible qui le poursuivait jusque dans la tombe.

Mais l'Affaire subsiste. Elle subsistera tant que l'on n'aura pas rendu à l'innocent l'éclatant hommage qui lui est dû; tant que les coupables n'auront pas subi le châtiment mérité.

Pas de grâce pour Dreyfus. Il a droit à la réparation! Pas de grâce pour ses bourreaux qui n'en méritent pas! Toute la justice pour tous: châtiant ceux-ci, réhabilitant celui-là.»

LES CONSEILS DE GUERRE.

On sait que la Chambre est saisie de plusieurs propositions demandant la suppression, en temps de paix, des conseils de guerre.

Voilà qui va bien, car trop longtemps nombre de gens ont cru que la sévérité du code militaire maintenait la discipline et empêchait les délits.

Lisez dans un régiment et relisez cent fois, la nomenclature des crimes et délits militaires et des peines qui y sont attachées, cela n'empêchera pas les vols de se commettre, les désertions de se produire, les insoumissions, les refus d'obéissance, malgré les peines sévères, trop sévères même qui sont édictées.

Les soldats le savent bien, que le conseil condamne sans preuves; aussi tout leur effort tend à imaginer toutes sortes d'expédients pour éviter ce brutal tribunal. Seuls les braves garçons comparaissent, et ils sont frappés. Un exemple.

Dans un régiment de ligne, il y a quelques années, un jeune soldat s'aperçut que sa capote militaire n. II, un pantalon de treillis et une paire de gants lui manquaient. Il fait des recherches, il interroge, rien! Les effets étaient introuvables.

Survint une inspection; force fut alors au jeune soldat d'avouer que ces objets avaient disparu depuis un certain temps et que très probablement, pour ne pas dire sûrement, ils lui avaient été dérobés. On fit des recherches dans tout le régiment, elles furent nulles.

Le malheureux garçon fut traduit par devant le conseil de guerre.

On lui demanda de prouver qu'on lui avait volé ou qu'il avait égaré ses effets. Naturellement, cette preuve, il ne pouvait pas la faire. Il se contenta de nier. Alors, sans preuve certaine de culpabilité (les recherches faites chez les brocanteurs de la ville n'avaient amené la découverte ni de la capote, ni du pantalon, ni des gants), le tribunal le condamna à l'unanimité à un an de prison pour dissipation ou détournement d'effets remis pour le service. Il est vrai de dire que le lieutenant et le capitaine étaient venus à l'audience affirmer la culpabilité du prévenu. Par contre, on avait oublié de convoquer le sergent qui aurait pu ou dû donner de bonnes notes sur le condamné.

Deuxième exemple, pris dans le même régiment, deux ans plus tard.

Un sous-officier corse avait pris en grippe une jeune recrue. C'était sa bête noire. Il ne se passait pas de jour sans que le soldat n'eût à souffrir des brutalités de son chef immédiat. Un matin, la coupe déborda. Le sous-off, pour un motif futile, lui donna un coup de poing sur l'épaule. Le soldat se révolta et, mettant baïonnette au canon, il poursuivit son bourreau, lui faisant faire, au pas de course, baïonnette dans le dos, le tour de la caserne. Le sergent était plus mort que vif, lorsqu'on s'empara du soldat, qui passa au conseil de guerre. Il eut beau alors dépeindre toutes les souffrances qu'il avait endurées, toute la cruauté dont ce sous-off avait fait preuve à son égard, il fut condamné au maximum, sans circonstances atténuantes, à 10 ans de travaux publics pour outrages envers un supérieur. Il est vrai que le sergent fut cassé de son grade, mais il est également vrai qu'il fut changé de compagnie et que deux mois après il rattrapait ses galons pendant que sa victime cassait des cailloux en Afrique!

Voilà les conseils de guerre! Avec leur organisation actuelle, leurs jugements ne sont que des défis jetés à la face de la justice.

LE VRAI SENS DE L'ARRÊT.

Du «Figaro», Cornély:

(Dans un vagon de train de banlieue.)

Personnages: Un colonel d'artillerie; un journaliste revisionniste.

Le colonel (montant en vagon). — Tiens! c'est vous! Enchanté de vous voir!

Le journaliste. — Et moi donc! Puisque je vous tiens, je vais vous demander ce que vous pensez de l'arrêt du conseil de guerre de Rennes.

Le colonel. — Et moi, je vais vous le dire d'autant plus que vous, les revisionnistes, vous n'y avez rien compris du tout; les autres non plus d'ailleurs, parce que vous ne savez ni les uns ni les

(Voir suite en 4me page)

L'HOMME BLANC QUI JOUE AVEC LA FOUDRE

Un certain explorateur prétendait qu'il aurait facilement traversé toute l'Afrique avec un orgue de Barbarie, tellement les peuplades sauvages croient au surnaturel et vénèrent l'homme qui sait grapper leur imagination en leur montrant quelque chose d'extraordinaire. Un autre voyageur qui a parcouru une grande partie du continent noir raconte que voyageant avec une pile électrique, il inspirait une vive terreur et un respect sans mélange aux rois nègres et à leurs sujets en leur faisant toucher une barre de cuivre chargée d'électricité, qu'il tenait lui sans recevoir de secousse, grâce à une main ou poignée en verre. «L'homme blanc joue avec la foudre», disaient les sauvages qui ne connaissaient pas la manière de produire l'électricité, ni le moyen de la manier sans danger. Nous connaissons, nous, un vieillard de 78 ans qui, plus heureux que beaucoup de personnes de son âge, a trouvé le moyen de se mettre à l'abri des maux auxquels nous sommes malheureusement tous sujets. Ajoutons qu'il n'en fait pas un secret et qu'il ne garde pas pour lui seul la connaissance d'un tel bienfait. Voici du reste comment il s'exprime à ce sujet dans une lettre en date du 13 novembre 1896:

«Depuis fort longtemps, dit-il, je souffrais d'embarras gastriques. J'éprouvais des vertiges et des nausées qui provoquaient des vomissements. L'appétit faisait complètement défaut et je ressentais par tout le corps un affaiblissement qui m'empêchait de me livrer à tout travail manuel. Dans une de vos brochures qui m'est tombée un jour sous la main, je trouvai la description exacte de ma maladie. C'est alors que je me décidai à acheter un flacon de Tisane américaine des Shakers. Dès les premières cuillerées je me sentis soulagé. L'appétit me revint, et avec lui mes membres reprirent leur élasticité et leur vigueur d'autrefois. Après quinze jours de traitement, je me trouvai complètement rétabli. J'ai 78 ans et je me porte si bien que je m'imagine n'en avoir que 20, et j'ose de plus affirmer que votre merveilleuse Tisane américaine des Shakers a doublé mes forces et ma vigueur. J'ai engagé et engage toujours mes amis à s'adresser à vous lorsqu'ils seront malades. Je vous prie de publier ma lettre dans l'espoir qu'elle rendra service à ceux qui souffrent. Ils peuvent même s'adresser à moi. Je leur dirai tout ce que j'ai souffert et comment votre excellent remède m'a guéri. (Signé) Pénot-Besges, propriétaire à Puidasseau, commune de Bonneuil (Indre), le 13 novembre 1896. Vu pour la légalisation de la signature de M. Pénot-Besges, apposée ci-dessus, Bonneuil, le 21 novembre 1896. Le maire (Signé), Touraine.»

Comme on le voit, la maladie dont souffrait notre correspondant, la dyspepsie ou indigestion chronique, s'en prend à tout le monde, sans le moindre égard pour l'âge ni pour le sexe, ni pour la position ni même pour la nationalité. Dans le cas de M. Pénot-Besges, le peu d'aliments qu'il passait s'aigrissaient dans l'estomac, puis se décomposaient en donnant naissance à des acides empoisonnés qui à leur tour produisirent les différents symptômes qu'il énumère dans sa lettre. Il faut avouer qu'un remède tel que la Tisane américaine des Shakers, qui a le pouvoir de combattre une si affreuse maladie, n'est pas un simple médicament. Il faut au contraire le classer parmi les grandes découvertes de ce siècle. Que de remerciements ne devons-nous pas aux bons religieux qui ont eu l'idée de le composer, et à notre excellent compatriote, M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), de la faire connaître par toute la France.

M. Fanyau se fera un plaisir d'envoyer franco une brochure descriptive de cette merveilleuse préparation à quiconque lui en fera la demande.

Dépôt dans les principales pharmacies. — Dépôt général: Fanyau, pharmacien, Lille, Nord (France).

autres ce que c'est qu'un conseil de guerre. Vous doutez-vous, par exemple, que dans un conseil de guerre, ce qu'on appelle la minorité de faveur est presque toujours votée à l'unanimité, parce que c'est une combinaison qui permet au conseil de guerre de dire qu'il n'est pas très convaincu de l'innocence, mais qu'il ne veut pas condamner tout de même?

Posez en principe que, dans un conseil de guerre, les juges sont presque toujours d'accord, et que leur opinion est généralement celle de leur président. Cela ne les empêche pas d'être de très braves gens. Je sais ce que c'est que des conseils de guerre, moi! J'en ai fait partie, j'en ai présidé. Eh bien, voilà le problème qui s'est posé devant celui de Rennes:

Etant donné un accusé dont la culpabilité n'a pas été démontrée et qu'il est impossible d'acquitter, comment faut-il s'y prendre?

Hein? vous dites que le problème est mal posé? Pas du tout. La culpabilité de Dreyfus n'avait pas été démontrée. Voilà la première partie.

L'acquittement paraissait impossible aux juges, parce que jamais vous n'obtiendrez de sept officiers qu'ils condamnent tout un état-major comprenant cinq ministres de la guerre, dont un était possédé de la manie de crier: « Lui ou moi! » en face de Dreyfus, d'abord, et en face de Freystätter ensuite. Voilà la seconde partie.

Le problème était donc bien posé. Comment le résoudre? On ne peut pas acquitter. Donc, on écarte les combinaisons d'acquittement jusques et y compris la *minorité de faveur*, c'est-à-dire trois voix contre quatre.

Quelle est la combinaison la plus favorable après celle-là? C'est celle de deux voix contre cinq, avec circonstances atténuantes et abaissement de la peine. Qu'est-ce qu'elle signifie?

Elle veut dire: Dreyfus n'est pas un traître, car des officiers français ne peuvent pas admettre qu'il y ait des circonstances atténuantes à la trahison. Mais nous ne pouvons pas l'acquitter, parce que nous donnerions tort à nos chefs. Nous lui faisons le moins de mal que nous pouvons. Nous l'épargnons autant que le permet l'indispensable sécurité des généraux. Voilà.

Hein? ça vous paraît stupide, à vous autres, pékins? A nous autres, militaires, ça nous paraît tout naturel. J'ai vu au Tonkin un conseil de guerre qui a condamné un zouave dans des circonstances absolument semblables. Le zouave était accusé d'avoir tué un Tonkinois d'un coup de fusil. On a trouvé dans son fusil l'huile du nettoyage prouvant qu'aucun coup n'avait été tiré. On l'a tout de même condamné, mais avec des circonstances atténuantes, parce qu'on ne voulait pas donner tort aux chefs. L'exemple est classique.

Cependant, à Rennes, je sais que les deux dissidents ont réellement existé et qu'il y en avait même un troisième qui a transigé sur les circonstances atténuantes.

Hein? les mathématiques? Eh bien, deux officiers sur sept, ça prouve qu'il y a neuf mille officiers dans l'armée française qui croient à l'innocence de Dreyfus, car deux est à sept comme neuf mille est à trente-trois mille.

Ça prouve encore, si vous préférez, que Dreyfus n'a livré que les cinq septièmes des documents énumérés dans le bordereau, et que les deux autres septièmes ont été livrés par Esterhazy.

Hein! qu'est-ce que vous dites de ça, mon gaillard? Maintenant, si vous voulez savoir la fin finale de tout ceci et à bref délai: ce sera la grâce de Dreyfus et le coup d'éponge.

LE CAPITAINE MALADE.

Du « Figaro »:

« On avait déjà dit, quand le capitaine Dreyfus revenait de l'île du Diable, qu'il était malade, très malade; mais les passions étaient alors tellement surexcitées que, d'un certain côté, on ne vit qu'un argument de circonstance, destiné à apitoyer les juges.

Aujourd'hui que le jugement est rendu et qu'au cours de ce long procès on ne peut guère reprocher à Dreyfus d'avoir cherché à faire appel à la pitié du tribunal, nul ne mettra plus en doute la vérité telle qu'elle est. Dreyfus est revenu très malade de l'île du Diable, et, comme on le pense bien, ce ne sont pas les émotions du procès qui ont pu le rétablir.

Des médecins, le docteur Pozzi notamment, ont donné à cet égard des pronostics formels. La famille même du condamné ne se fait aucune illusion, et c'est ce qui fait qu'on peut en parler si librement: Dreyfus est frappé à mort. Il ne se nourrit plus que de lait, et durant tout le procès il restait à jeun jusqu'après l'audience, ne se soutenant en quelque sorte qu'artificiellement, au moyen de réconfortants et de stimulants.

Cette situation a été portée à la connaissance du gouvernement. »

LE COMPLOT NATIONALISTE.

Les documents saisis et classés pour le procès devant la haute-cour forment trois catégories.

La première comprend les pièces se rapportant à l'entente entre le parti royaliste et les groupes antisémites et autres. La deuxième, des circulaires, articles de journaux, lettres tendant à pousser à un soulèvement populaire, liste de fonctionnaires à nommer aux divers emplois, en cas de réussite. La troisième catégorie est relative à l'affaire de la caserne de Reuilly. Bien que jugée déjà, elle figurerait dans le procès par de nouveaux détails qui feraient apparaître la tentative sous un nouveau jour.

Angleterre

Une information de Prétoria aux journaux anglais dit que la dépêche de M. Chamberlain contient les propositions suivantes:

1. La franchise électorale au bout de cinq ans de séjour. 2. Les districts miniers auront un quart de la représentation totale au Volksraad. 3. Egalité des langues anglaise et hollandaise au Volksraad. 4. Egalité des citoyens anciens et nouveaux en ce qui concerne les droits électoraux.

La dépêche dit que si ces conditions sont acceptées, une conférence aura lieu ensuite entre les deux gouvernements pour prendre les dispositions nécessaires. La situation dans l'Afrique du Sud ne peut plus se prolonger.

Le «Times» fait remarquer que le télégramme donnant le contenu de la dépêche de M. Chamberlain est imparfait, car, excepté l'égalité des langues, tout a été déjà proposé et accepté par les Boers. Il dit que le dernier paragraphe sera accepté par la nation.

Autriche-Hongrie

Le président de la Chambre des députés d'Autriche a adressé des lettres dont la teneur est identique aux chefs de la droite et de la gauche parlementaire, à l'Italien Malfati, à un député socialiste et au chef du parti Schœnerer. Il convoque les chefs des différents partis pour le 24 septembre au bureau de la présidence pour trouver une solution pacifique de la question des langues et le moyen d'arriver à un travail parlementaire mieux réglé. Le président se réserve de faire appel au concours du gouvernement en temps utile.

Transvaal

La dépêche de M. Chamberlain a été lue mardi au Volksraad au milieu d'un grand silence. Les termes de cette dépêche causent une vive émotion. On ignore encore comment elle a été reçue dans les milieux officiels.

Philippines

A l'exemple de ce qui a été fait à Cuba pour assurer le licenciement de l'armée insurrectionnelle, le général Otis a offert, par voie d'affiches, 15 dollars à chacun des Philippins qui rendra ses armes et reconnaître l'autorité des Etats-Unis.

Des milliers de ces affiches ont été répandues dans les territoires occupés par les rebelles et n'ont pas eu grand succès, car, en deux mois, quinze Philippins seulement ont profité des offres du général en chef américain.

NOUVELLES SUISSES

Tribunaux militaires. — Le tribunal militaire de la IVe division, siégeant à Lucerne, avait acquitté le lieutenant de carabiniers Roth, qui était accusé de s'être indûment approprié des sommes appartenant à des recrues.

A la suite d'un recours, l'affaire est venue lundi devant la cour de cassation militaire siégeant à Berne. La cour a cassé le jugement du tribunal militaire de Lucerne, et a condamné le lieutenant Roth à quinze mois d'emprisonnement, ainsi qu'à la dégradation.

Le « finale » des manœuvres. — L'inspection des troupes ayant pris part au rassemblement du premier corps d'armée (environ 30,000 hommes) aura lieu aujourd'hui jeudi aux abords immédiats de Cormanon, petit village à une demi-heure de la gare de Fribourg, dans la direction du sud-ouest sur la grande route conduisant à Villars-sur-Glâne et à Matran.

Le village ne comprend guère qu'une douzaine de maisons. Il confine à l'ouest au bois de Bellecroix. C'est à la lisière nord de ce bois que prendra place M. Ruffy, chef du département militaire fédéral, pour assister au défilé des troupes.

Pour l'inspection, les divers corps seront sur trois lignes.

La première ligne comprendra la brigade de cavalerie n° 1 et le régiment d'artillerie n° 9 formant l'artillerie du corps d'armée.

La seconde ligne se composera de toute l'infanterie; la première division occupera l'aile droite et la deuxième l'aile gauche.

Enfin la troisième ligne comprendra, en allant de droite à gauche: la compagnie de guides n° 1; le régiment d'artillerie de division n° 1; le demi-bataillon du génie n° 1; le lazaret de division n° 1; la compagnie de guides n° 2; le régiment d'artillerie de division n° 2; le demi-bataillon du génie n° 2; le lazaret de division n° 2; le détachement des pontonniers n° 1 et la compagnie des télégraphes n° 1.

ZURICH. — Le sieur Albert Götschmann, d'origine bernoise, est un individu qui a déjà subi plusieurs condamnations, bien qu'il ne soit âgé que de dix-huit ans à peine. Or, samedi encore, il se faisait arrêter à Zurich pour un vol commis à Andelfingen.

Comme on le conduisait au poste, Götschmann parvint à échapper à son gardien dans le voisinage de la Kronenhalle, et s'élança dans l'escalier d'une des maisons de la Scheitergasse. Puis, se voyant poursuivi, notre gaillard fila sur la toiture aussi rapidement qu'un chat et se mit à gambader de faîte en faîte, au milieu du dédale des lucarnes et des cheminées.

Ce fut alors une chasse homérique. Le gendarme s'était lancé sur les trousses de son prisonnier; il reçut bientôt du renfort en la personne de téléphonistes, de ramoneurs, de boulangers, de couvreurs, de ferblantiers, qui tous prirent une part très active à la chasse.

Mais, soudain, Götschmann disparut comme par enchantement. Où avait-il bien pu passer? Les chasseurs fouillèrent tous les toits des environs, sans rien trouver. Enfin on vint les prévenir que le voleur avait été aperçu dans la maison portant le n° 20 de la Schiflände. Alors on cerna les issues du bâtiment, aussi bien en haut qu'en bas, puis on se mit à fouiller les appartements. Finalement on trouva que la porte de la cuisine du second étage avait été fermée à clef de l'intérieur, et, en regardant par le trou de la serrure, on vit un homme qui se tenait accroupi dans le cendrier. C'était notre Götschmann. D'abord il ne voulut pas se rendre, mais comme on le menaçait de le tuer comme un lapin en tirant à travers l'huis, il finit par se décider à ouvrir lui-même la porte. Il fut reçu à bras ouverts, et, dûment menotté, il fut conduit en prison avec tous les égards que méritait un personnage de son importance.

FRIBOURG. — Un gros incendie a éclaté mercredi matin à 5 heures, à Epagny, près de Gruyère. Deux maisons d'habitation avec granges ont été détruites. On ignore la cause du sinistre. Le mobilier, le fourrage, et des pièces de bétail sont restés dans les flammes.

CANTON DE NEUCHATEL

Le Fonds de l'Asile des vieillards du sexe féminin s'élevait au 18 juin 1899 à 209,603 fr. 48. De nouveaux dons nous sont parvenus de Noiraigue: de la caisse de secours des ouvriers de M. Renfer, 100 fr. Locle, don de G. J., par M. Evard, préfet, 15 fr.; de X., des enfants de feu Mme X. en souvenir de leur mère, 1000 fr. Berne, de Neuchâtelois habitant cette ville, 150 fr. St-Pétersbourg, par M. Perrelet, 26 fr. 60. Brenets, don de Mlle A. P., 10 fr. Cernier, produit d'une conciliation devant le tribunal de police du Val-de-Ruz, par M. D'Epagnier, greffier, 20 fr. Intérêt d'une obligation hypothécaire provenant du placement de fonds, 1584 fr. — Total à ce jour 212,509 fr. 08.

Frontière française. — La semaine dernière, Mlle Othilie Pourcelot, négociante à Pontarlier, se rendait par le premier train du matin à Dijon. A la gare de Mouchard, elle descendit au buffet, puis regagna son train au moment où celui-ci se mettait en marche. Un faux pas l'ayant fait glisser sous le vagon, un homme d'équipe, qui se tenait près d'elle pour fermer la portière, la saisit vivement par ses jupes et la tira à lui; une seconde de plus seulement et la malheureuse était coupée en deux. Mlle Pourcelot a eu néanmoins le pied droit écrasé, le bras droit cassé et la tête un peu contusionnée.

Môtiers. — On écrit à la « Suisse libérale »:

Le ciel si sombre s'est éclairci, et les averses de la journée ont heureusement cessé vers le soir, ce qui a permis à nos enfants, petits et grands, de célébrer la fête traditionnelle du 12 septembre, anniversaire de l'entrée de Neuchâtel comme canton dans la Confédération suisse en 1814.

Peu de localités de notre petite République ont conservé à travers les ans la célébration de cette date. Môtiers, entre toutes fidèle à nos vieilles traditions, renouvelle chaque année cette fête, bien simple, bien modeste, et qui consiste dans l'illumination des fontaines.

Peu de préparatifs, peu de dépenses: de la mousse, du lierre, les dernières fleurs de nos jardins, quelques bougies, dont beaucoup proviennent des arbres de Noël de l'année dernière, et sous les doigts agiles de notre jeunesse, les fontaines du village se décorent comme par enchantement, pour s'illuminer à la tombée de la nuit. Pendant que les flammes scintillent, balancées par la brise, sous un ciel serein, les enfants dansent leurs rondes autour des fontaines, lançant dans le calme de la nuit les mélodies de nos chants populaires. De temps à autre une détonation retentit: c'est une fusée, un pétard, ou ces malheureuses « grenouilles » qui ont le don d'apeurer les personnes venues en grand nombre pour voir rayonner la joie sur la figure des petits.

CHRONIQUE LOCALE

En route pour la revue. — Il est parti de Neuchâtel, ce matin, nous dit-on, plus de 400 personnes se rendant à Fribourg pour assister au défilé des troupes. Un seul bateau à vapeur n'a pas suffi; il a fallu en faire partir un second.

Garde-vignes. — Le service de la surveillance des vignes a commencé le 6 septembre. Pour le service de nuit, il y a depuis hier vingt gardes, divisés en deux sections de dix hommes qui prennent leur service à tour de rôle toutes les deux nuits, soit cinq patrouilles de deux hommes.

Faux écus. — Un négociant de notre ville a reçu en payement, mais s'est empressé de rendre, une pièce fausse italienne de 5 francs portant le millésime de 1874. Plus légère que les bonnes pièces et d'un toucher savonneux, elle est surtout reconnaissable à la défectuosité de l'inscription: Victor-Emmanuel.

DERNIÈRES NOUVELLES

Fribourg, 13 septembre.

Le Ier corps d'armée a cantonné entre la Sarine et le ruisseau de Tavel.

La Ire division à droite, la IIe sur l'aile gauche.

La division de manœuvres entre la Singine et le ruisseau de Tavel.

Le quartier-général du corps d'armée était à Guin; celui de la Ire division à Mariahilf; celui du IIe corps d'armée à Gallis.

Le corps d'armée reçut le 12 au soir l'ordre de poursuivre l'ennemi battu le même jour.

Les lignes du corps devaient occuper les hauteurs vis-à-vis de Tavel pour soutenir l'aile gauche de l'armée principale en marche sur Marly et Fribourg.

Dans ce but, le colonel commandant Techtermann envoie la brigade d'infanterie IV, deux batteries, la brigade de cavalerie et une demi-compagnie du génie 2, sur les hauteurs aux environs de Berg.

Il ramène le reste du corps à Mœnzysswyl.

C'est dans ce village qu'à 7 h. 20 on fut averti par la direction des manœuvres qu'il n'y avait pas à craindre l'attaque de l'ennemi supposé et qu'on reçut l'ordre d'attaquer de nouveau l'ennemi et de le repousser.

La division Sud devait empêcher le corps d'armée de face de se réunir à l'ennemi.

Il avait pour mission d'attaquer à nouveau et de se maintenir aussi longtemps que possible sur la rive gauche de la Singine.

En conséquence le colonel Isler forma la division en 3 colonnes, la brigade d'infanterie 10 avec 3 batteries près de Menishaus, puis la brigade d'infanterie 6 avec 3 batteries près de Bac-Montenach, et un régiment de carabiniers (bat. 3 et 5) avec le bataillon de carabiniers 4.

A 6 heures, les colonnes se mettaient en marche et se trouvaient réunies près de Tavel pour repousser l'avant-poste ennemi et occuper les hauteurs de la rive gauche du ruisseau de Tavel.

La brigade 10 marche d'abord dans la direction de Wetterwyl, puis dans celle de Lanthen contre Berg et attaque la brigade combinée ennemie. Le régiment 12 occupe les hauteurs de Tutzenberg et chasse de celle-ci deux bataillons placés en avant-garde. Le régiment de carabiniers Gertsch s'avance contre Bæriswyl en passant Rohr et ensuite marche, en suivant le bruit du combat, dans la direction de Berg. Le régiment 11 reste provisoirement dans les environs de St-Antoine comme réserve générale, puis marche sur le Tutzenberg.

Pendant ce temps, le premier corps d'armée déploie sa première brigade sur le Tutzenberg et Tavel et sa troisième brigade contre Bæriswyl, soutenu par son artillerie, supérieure à celle de l'ennemi. Cette artillerie s'est placée en batterie au nord de Tavel.

Le colonel Isler, pour repousser cette attaque de flanc, laisse un régiment de la brigade 10 à Lanthen et à Berg, pour arrêter la brigade combinée ennemie, et lance l'autre régiment de la brigade et le régiment de cavalerie sur Wyler et Wetterwyl, où, avec le régiment 12, il s'oppose à l'attaque du corps d'armée ennemi. Ce régiment arrête l'aile droite du corps d'armée à Tutzenberg. Le régiment d'artillerie 4 avance également vers Tutzenberg et Rohr.

Quand tout le corps d'armée est déployé retentit l'ordre de cesser le combat.

Au moment de cesser le combat, le Ier corps d'armée se présentait dans un magnifique déploiement, et entièrement en main de son commandant, sauf la brigade combinée, qui avait été détachée sur Berg.

La division dite de manœuvre avait réussi également à se tirer très honorablement de sa situation fort difficile, grâce à la bonne marche et à la façon de manœuvrer remarquable de son infanterie.

La critique des deux derniers jours a eu lieu sur la hauteur près de Holzelg. Le colonel Bleuler a approuvé d'une manière générale les dispositions prises par les commandants des deux parties combattantes. Il a reconnu qu'une amélioration notable pouvait être constatée au point de vue de la correction des formations, de la discipline du feu et de l'ordre. En outre, le commandant en chef des manœuvres a fait l'éloge de la division de manœuvre, pour la rapidité et la précision de ses mouvements.

Paris, 13 septembre.

Le ministre de la guerre a décidé de modifier la section de statistique de l'état-major, qui gardera un rôle exclusivement militaire et qui ne s'immiscera aucunement dans le service de police et de contre-espionnage. Ces dispositions entreront en vigueur le 15 septembre.

Paris, 13 septembre.

Il est possible que le commissaire du gouvernement près le conseil de revision termine avant lundi son rapport sur l'affaire Dreyfus. Le conseil de revision se prononcerait alors lundi sur le pourvoi et le gouvernement statuerait, dans le conseil de mardi, sur le sort de Dreyfus et déciderait s'il doit prendre une mesure de clémence.

Munich, 13 septembre.

A la suite de pluies torrentielles, un éboulement s'est produit sur la ligne Munich-Insbruck. La circulation est interrompue. Le trafic est également interrompu sur la ligne Vienne-Salzbourg-Munich, ainsi que dans un certain nombre de gares de la Haute-Bavière. L'Isar continue à monter.

Prétoria, 13 septembre.

M. Chamberlain exige une réponse à son télégramme dans les quarante-huit heures. Le gouvernement a délibéré toute l'après-midi de mardi et a échangé des télégrammes avec le gouvernement d'Orange. La réponse du Transvaal sera soumise aujourd'hui mercredi au Volksraad.

Le secrétaire d'Etat, interviewé, a dit que la situation n'était pas entièrement désespérée.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Munich, 14 septembre.

La circulation des trains à destination de Kufstein sera probablement interrompue pour plusieurs jours. Les express Nord-Sud ne circulent plus que jusqu'à Munich. L'express Orient ne peut circuler que jusqu'à Salzbourg.

A Munich, les usines électriques de la ville sont en partie inondées. Les tramways électriques et l'éclairage électrique sont partout arrêtés dans la capitale.

L'Isar monte toujours. On signale des inondations dans toute la haute Bavière. Parmi les troncs d'arbres que charrie l'Isar, jusqu'à Munich, on a remarqué deux cadavres humains. La pluie continue à tomber.

Londres, 14 septembre.

La « Pall Mall Gazette » apprend du Cap que les chefs afrikanders ont conseillé au président Kruger de céder à l'Angleterre.

Londres, 14 septembre.

Des renseignements de bonne source permettent de démentir la nouvelle d'origine anglaise, disant la mission Foureau-Lamy anéantie par les Touaregs.

La mission est arrivée au bord du lac Tchad depuis plusieurs semaines. Rien n'autorise à croire fondés ces bruits alarmants.

Budapest, 14 septembre.

Le Correspondenz Bureau infirme la nouvelle qu'un mouvement se produise contre l'Exposition de Paris.

Le chapitre de la cathédrale de Gratz hésitait depuis longtemps à exposer à Paris et sa décision n'est pas la conséquence des derniers événements.

Oporto, 14 septembre.

Il y a eu avant-hier un décès dû à la peste et un cas hier.

Le service des chemins de fer a dû reprendre aujourd'hui.

Prétoria, 14 septembre.

Le président Krüger et le conseil exécutif ont étudié hier matin la réponse à faire à l'Angleterre.

— Une nouvelle communication du gouvernement anglais dit qu'en raison de l'importance du résultat à atteindre, le gouvernement anglais ne se montrera pas intransigeant au sujet des 48 heures de délai fixées par M. Chamberlain.

Madame Hélène Droz, ses enfants et petits-enfants, au Hâvre, les familles James Droz à la Chaux-de-Fonds, Droz-Racine et Droz-Neeb, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,

Monsieur Henri DROZ,

que Dieu a retiré à Lui après une longue maladie.

Neuchâtel, le 13 septembre 1899.

Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre.

8818 Matth. V, 5.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 15 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Epancheurs 11.

Bourse de Genève, du 13 septembre 1899.

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	—.—	3% féd.ch.de f.	—.—
Jura-Simplon.	175.—	3½ fédéral 89.	99.50
Id. priv.	—.—	3% Gen. à lots.	103.50
Id. bons	6.50	Prior. otto. 4%	493 —
N-E Suis. anc.	—.—	Serbe . . 4 %	301.—
St-Gothard . .	—.—	Jura-S., 3½%	495 25
Union-S. anc.	—.—	Franco-Suisse	455 —
Bq. Commerce	977 50	N.-E. Suis. 4%	512 50
Union fin. gen.	755.—	Lomb. anc. 3%	351 50
Parts de Sétif.	280.—	Mérid. ital. 3%	307 50
Alpines	—.—	Gaz de Rio . .	—.—

Changes à Genève		Demandé	Offert
	France	100.37	100.43
	Italie	92.90	93.90
	Londres. . . .	25.33	25.38
	Allemagne . .	123.87	124.07
	Vienne	209.60	210.60

Cote de l'argent fin en gren. en Suisse, fr. 104.50 le kil.

Genève 13 septemb. Esc. Banq. Com. 5 %.

Bourse de Paris, du 13 septembre 1899.

(Cours de clôture)

3% Français .	100.92	Créd. lyonnais	971 —
Italien 5 % . .	93.05	Banque ottom.	569 —
Hongr. or 4 %	100.40	Bq. internat^le	610 —
Rus. Orien. 4%	—.—	Suez	3598 —
Ext. Esp. 4 %	61.40	Rio-Tinto . . .	1177 —
Turc D. 4 % .	22.90	De Beers . . .	678. —
Portugais 3 %	24.25	Chem. Autric.	— —
Actions		Ch. Lombards	— —
Bq. de France.	—.—	Ch. Saragosse	263 —
Crédit foncier	718 —	Ch. Nord-Esp.	193 —
Bq. de Paris.	1053 —	Chartered . . .	77 —

IMPR. WOLFRATH & SPERLE